



Public

Personne chargée de diriger ou d'effectuer elle-même des manœuvres* sur les installations électriques.

**Les manœuvres désignent les opérations conduisant à un changement de la configuration électrique d'un ouvrage, d'une installation ou de l'alimentation électrique d'un matériel. Elles sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet (interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts etc..) et comprennent les manœuvres d'exploitation, de consignation et manœuvres d'urgences*

La formation peut être suivie par tout salarié ou assimilé, ou toute personne ayant pour objectif de retrouver une situation de salarié (demandeur d'emploi notamment)



Pré-requis Entreprise

- ⊕ Local électrique
- ⊕ Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension basse tension (BT)
- ⊕ Equipement permettant un dépannage et une connexion
- ⊕ Equipements de protection (ex : obstacle, protecteur, nappe, tapis, balisage...)
- ⊕ Outillages, matériels électroportatifs, dont vérificateur d'absence de tension (VAT)
- ⊕ Equipement de Protection Individuelle (EPI)

L'habilitation (valable 3 ans) est obligatoire pour effectuer toute opération sur des installations électriques ou dans leur voisinage, pour surveiller ces opérations, et pour accéder sans surveillance aux locaux où des pièces nues sont directement accessibles

Modalités et délais d'accès

Présentiel

Contact via le site internet ou par mail (contact@cer92.asso.fr) - réponse sous 48 heures

Test de positionnement



Durée

2 jours



Lieu

INTER : CER 92 ou plateforme technique partenaire / INTRA : Entreprise



Accessibilité aux personnes handicapées

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques partenaire



Objectifs

Le stagiaire doit être capable :

- ⊕ de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- ⊕ d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- ⊕ de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- ⊕ de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique



Animation

Formateur en prévention des risques électriques



Méthode pédagogique

- ⊕ Exposés et démonstrations
- ⊕ Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage et remise d'un support pédagogique
- ⊕ Remise d'un mémento selon la Norme NF C 18-510



Modalité d'évaluation

- ⊕ Tests théoriques et pratique

Sanction

- ⊕ Attestation de formation
- ⊕ Avis écrit du formateur précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et savoir-faire
- ⊕ Délivrance titre d'habilitation



Contenu

TRONC COMMUN

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Equipements de protection collective et leurs fonctions
- Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

MODULE « BE MANŒUVRES HAUTE TENSION A ou HTA (ou Moyenne Tension) –

- Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tension dans leur environnement
- Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés
- Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » :
 - Autorisations et interdictions
 - Réalisation des manœuvres dans les domaines de la basse et de la très basse tension
- Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
 - Respect des instructions données
 - Compte-rendu de l'activité
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation :
 - Respect des instructions de sécurité par tout le personnel
 - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

MODULE BS MANŒUVRES EN BASSE TENSION »

- Reconnaître et identifier les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre / BS (autorisation et interdits, etc.) et réaliser les manœuvres
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, VAT, réaliser la remise sous tension)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT (délimiter, signaler, respecter les règles)
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Enoncer la procédure de remplacement, préparer organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
- Enoncer la procédure de raccordement
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
 - Analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Module « BE Mesurage BE Vérification – Mesurages et vérifications en basse tension » :

- Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions
- Rôle du chargé d'exploitation électrique :
 - Identification et échange des informations nécessaires
 - Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - Compte-rendu de son activité
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux
- mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)
- Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)
- Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification :
 - Organisation, délimitation et signalage de la zone de travail
 - Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification
 - Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications
 - Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire sur fondamentaux définis par la Norme NF C 18-510
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la Norme susmentionnée



Législation

Articles R.4544-9 et R.4544-10 et L.4121-1 à L.4121-5 du Code du Travail, Norme NF C 18-510 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique », 2012



Tarif

INTER : 430€ HT/pers – INTRA : voir devis

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785283110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110